

Une nouvelle arme pour le MAL Les portraits économiques du CALQ

Louise Vigeant

Numéro 98 (1), 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/26047ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)
1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vigeant, L. (2001). Une nouvelle arme pour le MAL : les portraits économiques du CALQ. *Jeu*, (98), 7–9.

Éditorial

Une nouvelle arme pour le MAL : les portraits économiques du CALQ

Depuis sa création en 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a reçu bien des formulaires, dûment remplis par tous les organismes sollicitant les subventions gouvernementales. Quand on connaît le nombre de pages desdits formulaires, on frémit à imaginer la pile de papier que cela représente ! Mais voilà qu'enfin ces documents servent à autre chose qu'à justifier les demandes. En effet, à partir des données fournies, le CALQ a réalisé quatre portraits économiques d'autant de milieux artistiques : la musique, le théâtre, la danse ainsi que les arts visuels et médiatiques.

Rendus publics à l'automne 2000, ces portraits – auxquels devraient s'ajouter au cours de l'an 2001 ceux des secteurs de la littérature et des revues culturelles, que nous attendons impatiemment – permettent de se faire une assez bonne idée du profil économique des organismes artistiques sans but lucratif subventionnés par l'État. On y retrouve des informations sur l'évolution des revenus et des dépenses de 1994-1995 à 1997-1998 ainsi qu'une analyse de la situation de l'emploi pour l'année 1998-1999. Ces portraits tombent à point nommé alors que le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) a repris, depuis décembre 2000, sa lutte pour obtenir une hausse substantielle, mais surtout récurrente, du budget annuel du CALQ. On saura en mars si l'action du MAL a porté fruit, quand le ministre des Finances annoncera le prochain budget.

Si la lecture de telles études, truffées de statistiques, en rebute plusieurs, force est de constater que ce qu'on peut en tirer est précieux pour alimenter les discussions qui ont cours depuis quelque temps, et auxquelles nous avons participé lors de précédents éditoriaux, sur le financement de la culture et, surtout, sur les conditions dans lesquelles travaillent et vivent les artistes. Bien sûr, ces rapports ne peuvent témoigner de l'originalité du travail des uns et des autres ni de l'impact intellectuel, forcément diffus, de l'art, sous toutes ses formes, dans notre communauté. Certaines choses, souvent d'ailleurs les plus importantes, ne se quantifient pas. Toutefois, elles peuvent, et doivent, servir à démontrer que la situation financière des organismes et des artistes est plus précaire que ce que les discours élogieux sur la qualité de la culture québécoise, et la récupération politique qu'on peut en faire, ne le laissent deviner.

Le CALQ le reconnaît d'entrée de jeu dans la présentation de son document synthèse des portraits en question : « À l'heure de la mondialisation des marchés, le Québec peut encore s'enorgueillir de sa culture, forte, vivante, dynamique, diversifiée et singulière. Mais le prix de cette diversité culturelle semble largement assumé par les créateurs et les organismes artistiques eux-mêmes ; les travailleurs culturels québécois

vivent des conditions de travail souvent très difficiles, aggravées par la précarité financière des organismes qui les emploient¹. » Nous laisserons à nos collègues des arts plastiques et de la musique le soin de commenter les portraits des organismes de production en musique et des centres d'artistes pour nous concentrer sur le secteur qui nous intéresse au premier chef : les arts de la scène.

Sans faire une analyse exhaustive de ces documents, nous pouvons tout de même relever certains renseignements et risquer quelques remarques. D'abord sur la question des revenus : dans le secteur du théâtre, où l'on retrouve soixante-deux organismes, les revenus totalisent 44 millions de dollars : 48 % de ces revenus proviennent des gouvernements (60 % du gouvernement provincial, 29 % du gouvernement fédéral et 11 % des administrations municipales) ; 46 % sont des revenus d'exploitation (guichet, vente de spectacles, ateliers, bars et concessions, etc.), tandis que la part du privé compte pour 7 %. Fait intéressant : au cours de la période étudiée, les revenus d'exploitation auraient augmenté de 30 % et l'aide publique de 16 %.

Il est tentant de tirer au moins quelques conclusions de ces chiffres. La première concerne la prétendue dépendance des organismes culturels à l'égard de l'État : il appert que la part des revenus générés par les organismes eux-mêmes est assez considérable pour ébranler sérieusement ce préjugé. De plus, on se doit de souligner l'effort des organismes pour accroître leurs revenus. Finalement, ceux qui craignent de voir le secteur privé envahir le monde des arts, et s'en servir dans un esprit purement mercantile, doivent se rendre compte que le jour est encore loin où ce secteur aura remplacé l'État. Nous serions même plutôt portés à constater qu'il y a effectivement encore bien de la place pour des dons, des commandites et autres campagnes de financement qui témoigneraient de l'engagement des compagnies dans la qualité de vie de leurs concitoyens. Cela, bien sûr, dans le plus grand respect de la liberté artistique.

Quant aux dépenses des compagnies, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'elles ont augmenté ! Ce qui est toutefois notable, c'est que, si la hausse est de 21 % entre 1994-1995 et 1997-1998, la répartition des postes budgétaires est sensiblement la même. En effet, les coûts de production comptent pour la grande part de ces dépenses, soit 60 % ; pendant que l'administration vient en chercher 14 %, la mise en marché stagne, pourrait-on dire, à 13 %. Quand on sait à quel point le marketing est devenu un outil qu'il faut bien posséder et même raffiner pour faire connaître les activités culturelles dans notre monde surmédiatisé, on ne peut qu'être surpris de ce fait. Les compagnies ont souvent déploré de ne pas pouvoir consacrer suffisamment de moyens à



Andy Warhol, 80 Billets de deux dollars (recto et verso), 1962. Sérigraphie sur toile, Cologne, musée Ludwig.

1. Conseil des arts et des lettres du Québec, *Les organismes de production en arts de la scène et les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998. Portrait économique. Document synthèse*, octobre 2000, p. 1.

**Que de contrats
les artistes doivent
cumuler pour arriver
à un salaire décent !**

la promotion et, souvent même, de ne pas arriver à compter sur des professionnels pour assurer une bonne mise en marché. On doit souhaiter que les compagnies puissent investir davantage dans ce domaine : une part des augmentations escomptées pourrait servir à cette fin puisque l'accroissement et la diversification du public peuvent dépendre de la capacité des théâtres à mieux se faire valoir.

Les informations concernant justement le public sont aussi très intéressantes. Tous secteurs confondus, les rapports permettent d'avancer que près de la moitié de la population, soit 3 000 000 de personnes, a été touchée par l'un ou l'autre des secteurs artistiques étudiés. C'est dire qu'il y a intérêt pour la chose culturelle ! Bien sûr, on peut facilement imaginer qu'un même spectateur circule d'un secteur à l'autre, mais on peut affirmer, tout de même, que les artistes rejoignent un public assez large. Le théâtre à lui seul aurait attiré une assistance de 1 479 332 en 1997-1998 alors que le nombre de spectateurs (incluant nos productions à l'étranger) totalisait 1 136 788 en 1994-1995. Ainsi le public grossit-il au fil des ans ; comme d'ailleurs augmente le nombre de représentations, qui passe de 4 572 à 5 305. Sur ce plan, soulignons que l'activité théâtrale sur la scène internationale est constamment à la hausse : si dix-huit organismes offraient des représentations à l'extérieur du Québec en 1994-1995, ils étaient vingt-quatre en 1998-1999 et ont rejoint près de 350 000 spectateurs contre 167 000 quatre ans auparavant.

Le MAL l'a répété sur tous les toits : les revenus des travailleurs dans le secteur artistique ne sont pas suffisants. Les portraits économiques du CALQ confirment la chose. En 1998-1999, le salaire moyen annuel versé par les organismes était de 6 333 \$, le salaire hebdomadaire de 686 \$. Il est très difficile d'avoir une idée précise de la situation puisque ces moyennes sont calculées à partir des revenus de catégories fort différentes d'emplois : permanents (10 %, surtout le personnel administratif), occasionnels (21,8 %, personnel affecté à l'accueil, à la mise en marché, personnel de production) et travailleurs autonomes (68,2 %, en majorité le personnel artistique). Par contre, quand on apprend que le nombre moyen de semaines travaillées par l'ensemble de ce personnel n'est que de neuf semaines, on peut juger que les conditions ne sont pas roses. Que de contrats les artistes doivent cumuler pour arriver à un salaire décent !

Nous savons que le Conseil des Arts du Canada a vu son budget augmenter en 1998-1999 et que le CALQ a accordé des crédits ponctuels supplémentaires en 2000. L'impact de ces décisions sur les conditions de travail et de vie des travailleurs en arts n'a pu encore être mesuré, ni celui de la mise sur pied récente du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec. Cependant, il est d'ores et déjà établi qu'un redressement s'impose. Le MAL l'a dit, et nous avec lui. Le CALQ, devant la Commission de la Culture, l'a dit aussi. Nous arrivons toujours à la même conclusion : au ministre des Finances d'agir !

LOUISE VIGEANT